



Association du Mémorial des Aviateurs

5, rue Christophe Colomb - 75008 PARIS memorial-des-aviateurs.fr
contact@memorial-des-aviateurs.fr

Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2021, report de l'assemblée générale 2020

La présentation du rapport moral, lors de la tenue d'une assemblée générale ordinaire d'une association, répond aux statuts de celle-ci.

En qualité de premier vice-président, faisant fonction de président par intérim, il me revient l'honneur de m'en acquitter.

En 2020, l'Association du Mémorial des Aviateurs (AMA) n'a pas échappé aux difficultés et aux contraintes générées par la pandémie mondiale de COVID 19. Concrètement, l'AMA s'est trouvée dans l'impossibilité de tenir son assemblée générale 2020, en application de l'article 11 des statuts. Après avoir été consultés concernant cette situation inédite, les administrateurs de l'AMA ont donné leur accord au report de l'assemblée générale durant le premier quadrimestre 2021 (procès-verbal de consultation joint au message du 1^{er}.12.2020).

S'ajoutant à ce contexte difficile, l'année 2020 a été marquée par une épreuve pour notre association : le décès de notre regretté Président, le général de corps aérien (2^{ème} sect.) René Perret.

Hommage au général de corps aérien René PERRET

Jusqu'au dernier moment, nous avons voulu croire en sa guérison, avec pour ligne de conduite de ne rien devancer. Cette attitude de dignité honore l'association. René Perret est décédé le jeudi 22 octobre 2020. Les membres du conseil d'administration en ont été informés par message du 23 octobre. Nous étions quelques-uns de l'AMA, lors des obsèques le jeudi 29 octobre au Mesnil-Saint-Denis où réside la famille.

Rendons hommage au président René Perret, en faisant ressortir son héritage.

Dans le prolongement de l'initiative prise en 2012 par le général André Mérola, puis de l'assemblée constitutive de l'association en date du 15 février 2016, suivie de son véritable démarrage sous la présidence du général Yvon Goutx, tous deux présidents d'honneur de l'AMA, René Perret est passé d'administrateur et vice-président à président lors de l'élection intervenue dans le cadre du conseil d'administration réuni le 7 novembre 2018.

Comme vice-président, il a assuré l'assise réglementaire de l'association en rédigeant et en obtenant l'approbation des statuts et du règlement intérieur, validés avec la modification intervenue le 11 juin 2018. De même, René Perret a rédigé les dossiers et conduit les démarches permettant d'obtenir la reconnaissance d'intérêt général et la déclaration de conformité des travaux de l'association auprès de la Commission nationale informatique et libertés. Libéré de ces démarches fastidieuses et nécessitant un réel savoir-faire, René Perret s'est alors investi pour imprimer au projet de Mémorial des Aviateurs une grande ambition, en le faisant passer d'une « borne mémorielle » à un « espace multimédia interactif ».

Pour gagner son pari, René Perret s'est entouré d'une équipe de bénévoles motivés, contactant chacun afin de répartir les attributions en fonction du volontariat et des aptitudes démontrées. Enfin, puisqu'il n'y a pas de projet qui puisse aboutir sans le « nerf de la guerre », René Perret s'est démené en quête de financements. Qu'il me soit permis de conclure cet hommage par un témoignage : depuis son lit d'hôpital, quelques jours avant d'être plongé dans un coma artificiel, il téléphonait pour s'enquérir des suites données à un dossier de demande de subvention. Alors que la maladie progressait, son attachement au Mémorial des Aviateurs le faisait tenir...

Nous gardons de René Perret le souvenir d'un homme de cœur, chez qui l'engagement était sans limite.

Bilan de l'année 2020

Points généraux : dans ce contexte, les travaux se sont poursuivis durant l'année 2020. Le bureau s'est réuni : le 17 janvier, le 11 mars, le 12 mai pour la première fois en visioconférence, le 6 novembre par téléphone. Avancée importante, le 2 avril 2020 l'AMA a mis en service son site internet (www.memorial-desaviateurs.fr), résultat du travail minutieux effectué par Pierre Niclot, André Geoffroy, François Cathala. Chaque adhérent est encouragé à consulter ce site sans modération.

Dans le courant de l'année, André Geoffroy et Christian Canet se sont rendus sur quelques bases aériennes pour présenter le projet de Mémorial et inciter les militaires d'active à adhérer à l'AMA.

Le 12 novembre, Pierre Niclot et votre serviteur ont rencontré les nouveaux responsables (général Julien Sabéné, colonel Cédric Colardelle), du Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) de l'Armée de l'air et de l'espace, à qui ils ont présenté le projet dont l'AMA assure la maîtrise d'ouvrage et fait un point de situation. Cette rencontre s'est conclue par une proposition de l'AMA, d'un partenariat avec l'École de l'air, proposition ayant rapidement reçu l'approbation du chef d'état-major de l'Armée de l'air et de l'espace. Indéniablement, cette rencontre constitue le point de départ d'un nouvel élan dans la relation CESA-AMA.

Une importante convention a été signée le 21 décembre 2020 entre l'Armée de l'air et de l'espace, représentée par le CESA et l'Association du Mémorial des Aviateurs, pièce constitutive d'un dossier de demande de subvention. Ce dossier nous renvoie à une dimension essentielle du projet : son financement. André Geoffroy, notre trésorier et Alain Vienney, notre commissaire aux comptes, sont les gardiens de l'orthodoxie budgétaire. Ils joignent à ce rapport moral toutes les pièces comptables réglementaires.

L'une des factures à honorer à court terme : celle liée à la réalisation achevée d'un monte-personnes dans le hall de la cocarde du Musée de l'air et de l'espace, aménagement obligatoire dans un établissement recevant du public (ERP). En effet, l'espace mémoriel sera installé sur une mezzanine qui était uniquement accessible par un escalier.

Sans interférer avec l'intervention du trésorier, le rapport moral doit se faire l'écho du soutien important apporté par l'association Les Ailes Brisées à l'AMA, notamment en étant depuis 2016 le principal contributeur financier.

Autant qu'il a été possible, les administrateurs ont été tenus informés par courriels des actions menées par le bureau : 23 juin ; 23 octobre (décès du président) ; 19

novembre ; 1^{er} décembre (PV consultation report AG) ; 29 décembre (Vœux) ; 1^{er} février 2021 (processus statutaire ; tenue AG).

Durant les deux derniers mois de l'année 2020, l'action du bureau a été ponctuée par la recherche d'un officier général (article 8 des statuts), se portant candidat pour rejoindre le conseil d'administration, dans la perspective d'une élection à la présidence de l'AMA, lors de l'assemblée générale ordinaire. Pierre-Alain Antoine, deuxième vice-président et Thierry Levier, secrétaire adjoint, ont enrichi la réflexion. Pour conclure cette partie, précisons qu'une réunion s'est tenue au siège de l'association le 18 janvier 2021.

Construction de l'espace multimédia

Pour rappel, sont éligibles au Mémorial des Aviateurs, tous les aviateurs militaires, désignés « Nos disparus », qui sont « morts dans l'accomplissement de leur mission », ayant appartenu à l'Aéronautique militaire à compter de 1910 (année de création de l'Inspection permanente de l'aéronautique militaire) et à l'Armée de l'air et de l'espace dont elle est l'héritière, jusqu'à nos jours.

Il n'existe pas de liste exhaustive répondant à cette approche. Nous y travaillons, sur la base de multiples listes hétérogènes. Après que différents nombres aient circulé, nous retenons à ce stade l'estimation de 20 000/25 000 aviateurs éligibles. Pierre Niclot est l'architecte de cette construction.

Contrariés par les contraintes de déplacement et de réunion liées à la pandémie, les travaux de réalisation de l'espace multimédia n'en ont pas moins beaucoup avancé. La présentation sur grand écran de l'arborescence (réalisation confiée à la société Master Image Programmes, MIP) est articulée autour des rubriques :

- « Nos disparus » et « Grandes figures » (dont les as des deux conflits mondiaux) : rubriques relevant de la commission des recherches historiques (CRH) présidée par votre serviteur (seul détenteur d'une dérogation autorisant la consultation des dossiers « moins de 50 ans », article L. 213-2 du code du patrimoine, au Bureau des archives et des réserves de l'armée de l'air, BARAA) et composée de rédacteurs qui se répartissent la charge et prennent progressivement leurs marques :

- * Marc Augenstreich : as de la Seconde Guerre mondiale
- * Jean-Marie Béna : accidents aériens survenus en Lorraine
- * Christian Brun, docteur en histoire, référent pour les élèves officiers de l'École de l'air : « Disparus » issus de l'École de l'air et de l'École militaire de l'air
- * Pascal Descorsiers : accidents aériens survenus dans le département de l'Oise
- * Zoé Dolo et Léonard Dagallier, jeunes ingénieurs : as de la 1^{ère} Guerre mondiale
- * Pierre Gruet : correspondant AMA auprès du Service historique de la Défense (SHD)
- * Bertrand Hugot : à définir
- * Nicolas de Lemos : à définir
- * Christian Levaufre : correspondant AMA auprès du Centre des archives du personnel militaire (CAPM) de Pau
- * Frank Roumy : accidents aériens survenus dans les années 1930
- * Coline Villain, jeune étudiante en histoire : aviateurs (hors as) de la 1^{ère} Guerre mondiale.

La saisie des données s'effectue sur l'application spécifique LGPP-MDA, conçue par Georges Latapy et Philippe Peltier dont on ne soulignera jamais assez leur engagement pour l'AMA. Cette application a beaucoup évolué et s'enrichit

régulièrement de nouvelles fonctionnalités. Une évolution majeure se met progressivement en place : la connexion directe du niveau « Central » (présidence CRH) avec chacun des rédacteurs permettant la circulation montante et descendante des fiches.

Pour la cohérence du travail, les rédacteurs disposent du « Guide méthodologique » écrit par Gérard Simonnet. L'édition originale (Version 1.0 du 28.01.2019) est en cours de mise à jour, pour une diffusion dans les semaines qui viennent. A ce jour, 815 aviateurs sont validés et transmis sur la plateforme MIP ; auxquels il faut ajouter 41 aviateurs en instance, leur éligibilité ou non devant être étudiée avec Yves Jourdan, secrétaire général du conseil scientifique et historique.

- les « Époques » : au nombre de 7, étude réalisée par Gérard Vitry
- les « Acteurs et les Missions » : écriture de 15 scénarios de films, par Richard Normand
- les « Aéronefs » : étude réalisée par Bernard Thévenet ; tableau exhaustif de tous les aéronefs ayant équipé l'Aéronautique militaire et l'Armée de l'air ; rédaction de 500 fiches descriptives
- les « Bases aériennes, les unités et leurs traditions » : étude réalisée par Bernard Palmieri, portant sur 60 fiches de bases et 200 fiches d'unités.

Bernard Choplin mène à l'Établissement cinématographique des Armées et au Service historique de la Défense les recherches iconographiques nécessaires à l'illustration des rubriques.

Pour l'ensemble des travaux, le bureau et son regretté président ont fait le choix stratégique de la rigueur intellectuelle, notamment par la sélection des sources et celui du soin apporté à la rédaction.

Ce choix qui impacte particulièrement le rythme de livraison des fiches, est jugé indispensable à la crédibilité de l'AMA et au projet qu'elle porte.

Renouvellement du conseil d'administration

Article 8 des statuts : « ...En cas de vacance, le conseil pourvoit au remplacement de ses membres ».

Composé de 24 membres au plus, deux postes sont à pourvoir, suite au décès de René Perret et au retrait d'André Spetz. Par ailleurs, deux administrateurs, élus en 2018 pour 3 ans, renouvellent leur candidature. Ainsi, sont soumis aux votes, à bulletins secrets, des adhérents à jour de cotisation 2020 (l'AG du 31.03.2021 est un report de l'AG 2020) :

- les candidats pour intégrer le conseil d'administration : Jean Rondel, Bernard Choplin
- les membres renouvelant leur candidature : Pierre Niclot, Christian Canet

Conclusion

Malgré les difficultés largement exposées, l'Association du Mémorial des Aviateurs a fait progresser de manière très significative en 2020 la composante « espace multimédia » du mémorial des Aviateurs.

Celle-ci est parvenue à maturité, sans toutefois permettre à ce stade de se prononcer sur une date d'inauguration.

Comme vice-président assurant l'intérim qui prendra fin avec le prochain conseil d'administration, il ne me revient pas de tracer les perspectives. J'entrevois cependant deux combats à mener : celui de la recherche de financements ; celui qui lui est associé d'obtention d'une plus forte adhésion des personnels d'active de l'Armée de l'air et de l'espace.

Au nom des membres du Bureau, en mon nom, je remercie tous ceux qui nous ont soutenus dans cette année difficile et qui nous aident pour faire aboutir cet ambitieux projet, sans égal : le chef d'état major de l'Armée de l'air et de l'espace et ses collaborateurs, les responsables et les collaborateurs du Centre d'études stratégiques aérospatiales, la directrice du Musée de l'air et de l'espace et ses équipes, l'Établissement cinématographique des Armées et le Service historique de la Défense, le Bureau des archives et des réserves de l'armée de l'air et le Centre des archives du personnel militaire, les associations et tout particulièrement Les Ailes Brisées, les industriels, les administrateurs, le secrétaire du conseil scientifique et historique et tous les adhérents de l'AMA, les familles dont les témoignages sont un encouragement très important.

Le dernier mot va aux bénévoles cités dans ce rapport moral : MERCI à chacun de vous ! Sans vous, bénévoles, rien de tout cela n'existerait.

Michel Caplet

Premier vice-président de l'Association du Mémorial des Aviateurs

